

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2023-07

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	20	20

Date de la convocation :	le 17 mars 2023
Date de publication électronique :	le 05 avril 2023

**Séance du 23 mars 2023**

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-trois mars à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Khristine FOYART, Sophie MERCIER, Nadine SANTUNE, Corinne TROUVAIN, Messieurs Philippe BARBILLON, Didier BÉRANGER, Patrick BOUCHER, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA (retiré au moment du vote), Éric FOURDRINIER, Claude GROS, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Hervé LE DROUMAGUET, Arnaud LUISIN, Laurent MAROT, Éric ROUGEAUX, Didier RUMEAU, Jackie TASSIN.

Absents représentés : Monsieur Daniel LARONZE représenté par Monsieur Arnaud LUISIN, Monsieur Patrick PEYR représenté par Monsieur Laurent MAROT, Monsieur Denis MESSIO représenté par Monsieur Éric FOURDRINIER.

Absents non représentés : Messieurs Jean-Pierre DESMOULINS, Claude LEBON, Alain FOURNIER, Daniel GAGE (départ en cours de séance), Florent MAZIÈRES, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Jean-Pierre HAUDRECHY,

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne.

Objet : Vote du Compte Administratif 2022

Monsieur le Président quitte la salle et le Comité syndical réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF est invité à délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2022,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Le compte administratif 2022 du SEZEO peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		3 478 710,49 €	1 887 421,08 €		1 887 421,08 €	3 478 710,49 €
Opérations de l'exercice	1 074 486,60 €	2 960 420,50 €	8 777 158,91 €	9 173 263,66 €	9 851 645,51 €	12 133 684,16 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 074 486,60 €</b>	<b>6 439 130,99 €</b>	<b>10 664 579,99 €</b>	<b>9 173 263,66 €</b>	<b>11 739 066,59 €</b>	<b>15 612 394,65 €</b>
Résultat de clôture		5 364 644,39 €	1 491 316,33 €			3 873 328,06 €
Restes à réaliser			11 154 852,69 €	9 860 464,83 €	11 154 852,69 €	9 860 464,83 €
<b>RESULTAT CUMULE</b>		<b>5 364 644,39 €</b>	<b>2 785 704,19 €</b>			<b>2 578 940,20 €</b>

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

**DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2022, tel que résumé,

**CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,  
Olivier FERREIRA